

INTITULE DE FORMATION	CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE EDUCATEUR DE TENNIS
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux besoins d'initiation non couverts en totalité par les diplômés d'Etat, à savoir l'initiation de tout public, en cours collectifs jusqu'au 1^{er} niveau de compétition (class FFT : 40). ▪ Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique. ▪ Transmettre une technicité minimum indispensable au premier niveau de pratique ▪ Répondre aux obligations en matière de sécurité des pratiquants et des tiers prévus par l'article L212-1 du Code du Sport.
FICHE METIERS	Code RNCP : 38275 –
PUBLIC PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou admise en équivalence (AFPS, BNS) ▪ Avoir 16 ans minimum révolu à l'entrée de la formation et une autorisation parentale ▪ Etre capable de justifier d'un niveau de jeu actuel / passé équivalent au classement FFT de 30/2. ▪ Etre capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le tennis au moyen de la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 3 mois ou d'une attestation de licence de la saison sportive en cours.
ENCADREMENT	Service Formation de la Ligue Corse de Tennis Formateurs titulaires du diplôme du BEES 2 ^{ème} degré Tennis ou DESJEPS mention Tennis
LIEU	Centre de Ligue de Tennis Strada di i spurtivi 20290 LUCCIANA
MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES	Deux salles de réunion équipées multimédias (Tableau numérique dernière génération, Vidéoprojecteur, connexion internet...) Six courts de tennis (2 intérieurs en résine et 4 extérieurs éclairés en terre artificielle) 2 pistes de PADEL Bureaux administratifs de la Ligue, secrétariat, photocopieurs.
SUIVI DU PROGRAMME	Feuilles d'émargement par ½ journée de formation signées par les stagiaires et les formateurs. Les horaires sont de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H (sous réserve de modification des formateurs pour s'adapter occasionnellement aux contraintes des publics présents pour l'encadrement des séances pédagogiques).
APPRECIATION DES RESULTATS	<p>L'autorité responsable de la certification : Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport – Fédération Française de Tennis.</p> <p>L'autorité responsable de la certification : Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport – Fédération Française de Tennis.</p> <p>Epreuve n°1 : conception d'un cycle de séance (bloc 1) – rédaction écrit + entretien oral</p> <p>Epreuve n°2 : animation d'une séance de tennis (bloc 1) – conduite d'une séance auprès de 6 à 12 élèves + entretien oral</p> <p>Epreuve n°3 : construction d'une action de communication (bloc2) – rédaction écrit + entretien oral</p> <p>Epreuve n°4 : présentation d'un projet professionnel (bloc3) – entretien oral</p> <p>Un positionnement se fera à distance avant l'entrée en formation sous forme de QCM</p>
DATES	Du 7 septembre 2024 au 11 mai 2025
DUREE	160 Heures de formation. 60 Heures en club-entreprise pendant la période de formation.
TARIF	2.500€ TTC pour un parcours complet de 160 heures de formation
CONTACT	Alan MORILLON 06-89-33-16-62
FINANCEMENT	OPCO-AFDAS de la branche Sport sur les fonds conventionnels Pôle Emploi, dispositif SESAME, Compte personnel de formation, contrat de professionnalisation Financement personnel club ou stagiaire.
DOSSIER INSCRIPTION	<p>3 voies d'accès à télécharger sur le site de la ligue Corse de tennis</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par formation (parcours complet) ▪ Par équivalence (parcours allégé) pour les titulaires du CQP-AMT ▪ Par expérience dispositif VAE

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Bloc de compétences n°1 (BC1) : Préparer et animer des cycles de séances d'initiation ou de découverte du tennis

- A.1.1 – REPERAGE DES CARACTERISTIQUES ET DES BESOINS DES PUBLICS DANS LE TENNIS
- A.1.2 – RECUEIL DES OBJECTIFS ET DES RESSOURCES DE LA STRUCTURE DE TENNIS
- A.1.3 – ELABORATION D'UN CYCLE DE SEANCES D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS
- A.1.4 – INSTALLATION ET PREPARATION DU MATERIEL NECESSAIRE A UNE SEANCE D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS
- A.1.5 – ACCUEIL DES PUBLICS A DES CYCLES DE SEANCES D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS
- A.1.6 – ANIMATION DE SEANCES D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS
- A.1.7 – MISE EN SECURITE DES PARTICIPANTS ET DES TIERS
- A.1.8 – BILAN D'UNE SEANCE D'INITIATION OU DE DECOUVERTE DU TENNIS

Bloc de compétences n°2 (BC2) : Organiser, informer et communiquer autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- A.2.1 – INFORMATION DES PUBLICS ET PROMOTION DES ACTIVITES D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT PHYSIQUE ET SPORTIF
- A.2.2 – ORGANISATION DE SES ACTIVITES D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT PHYSIQUE ET SPORTIF
- A.2.3 – COMMUNICATION ET TRAVAIL EN EQUIPE

Bloc de compétences n°3 (BC3) : Conduire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- A.3.1 – RECHERCHE D'EMPLOI ET D'ACTIVITES A ANIMER
- A.3.2 – PROGRAMMATION D'ACTIONS DE FORMATION ET DE PROFESSIONNALISATION

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques, retours d'expériences, interrogations individuelles et collaboratives, démonstrations.
- Mise en situation réelle de pratique : conduite de séances pédagogiques en présence de publics jeunes et adultes.
- Production de support (rapport de stage).
- Observation et analyse vidéo.